

Le Conservatoire à Rayonnement Communal Musique et Danse de Tremblay-en-France est un établissement classé par l'État.

L'Odéon / Conservatoire est un lieu de vie musicale et chorégraphique où l'on vient apprendre, écouter, pratiquer, partager. Plaisir et exigence sont conjugués aussi bien dans l'enseignement que dans la diffusion professionnelle, grâce à la saison de concerts.

Sa vocation pédagogique est l'ouverture aux pratiques artistiques en musique et en danse pour tous les publics, indépendamment de leur âge ou de leur lieu de résidence.

L'équipe pédagogique est qualifiée, diplômée et/ou certifiée suite à la réussite de concours ou formations diplômantes contrôlés par le Ministère de la Culture et les instances de gestion des collectivités territoriales.

Le projet d'établissement

Voici les grands enjeux du projet d'établissement :

Le conservatoire de musique et de danse contribue à la **formation de futurs amateurs actifs** et à l'émergence de vocations artistiques au travers de **nombreuses pratiques collectives** : plus de 40 ateliers, ensembles, orchestres et chœurs regroupant plus de 300 instrumentistes et chanteurs.

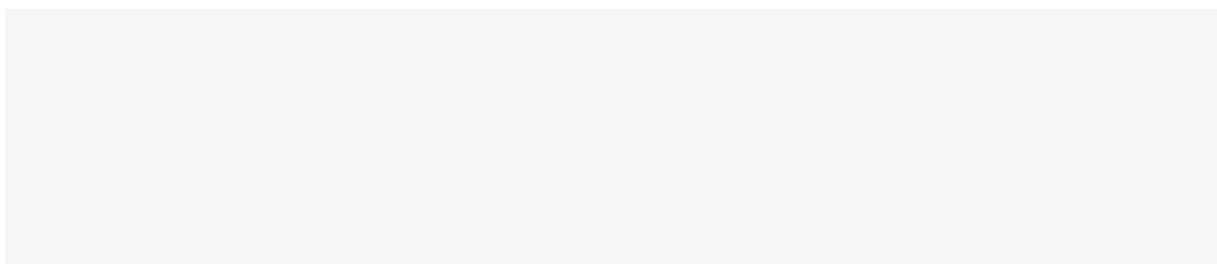
Lieu de production et de programmation artistique, L'Odéon offre une saison de concerts professionnels et amateurs de styles très variés pour un large public.

C'est donc dans une **transversalité unifiée par une dynamique commune**, cohérente entre les modes d'apprentissage, les esthétiques abordées et les publics rencontrés que L'Odéon / Conservatoire garantit un enseignement de qualité, riche et novateur.

L'historique : le conservatoire en chiffres

- > 677 élèves
- > 719 élèves touchés par le parcours de sensibilisation musicale à l'école
- > 27 ensembles ou orchestres
- > 31 enseignants
- > 84 événements programmés
- > + de 200 instruments prêtés
- > 24 salles de cours
- > Salle de spectacles d'une capacité de 178 personnes (hors jauge restreinte Covid)
- > Auditorium d'une capacité de 72 personnes (hors jauge restreinte Covid)

Consultez les documents :



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 - OBJET
Le Conservatoire a pour objet de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales, de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales.

ARTICLE 2 - OBJET
Le Conservatoire a pour objet de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales, de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales.

ARTICLE 3 - OBJET
Le Conservatoire a pour objet de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales, de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales.

ARTICLE 4 - OBJET
Le Conservatoire a pour objet de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales, de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales.

ARTICLE 5 - OBJET
Le Conservatoire a pour objet de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales, de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales.

ARTICLE 6 - OBJET
Le Conservatoire a pour objet de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales, de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales.

ARTICLE 7 - OBJET
Le Conservatoire a pour objet de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales, de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales.

ARTICLE 8 - OBJET
Le Conservatoire a pour objet de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales, de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales.

ARTICLE 9 - OBJET
Le Conservatoire a pour objet de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales, de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales.

ARTICLE 10 - OBJET
Le Conservatoire a pour objet de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales, de promouvoir la culture musicale et chorale, de favoriser l'éducation musicale et chorale, de développer les pratiques musicales et chorales.

RÈGLEMENTS

Règlement intérieur

1 DOCUMENT - Publié le 22/01/2021



REGLEMENT INTERIEUR
(.PDF, 299Ko)

TÉLÉCHARGER

Feuilleter

RETOUR À LA LISTE

L'équipe

- L'organigramme
- Pascal Jollans : responsable pédagogique et artistique
- Agnès Brancherie : coordinatrice des études et de la diffusion artistique interne
- Louise Bruel : coordinatrice des partenariats pédagogiques et artistiques
- Marie Chateigner : responsable du département danse
- Marie Marais : coordinatrice des actions éducatives et culturelles
- Geneviève Cesbron : responsable administrative
- Nadia Dif : assistante administrative
- Lucile Clin : assistante administrative
- Sylvie Marchand : responsable de la communication et des partenariats
- Kader Fekih : régisseur
- Francesca Guarda : chargée de billetterie
- Nestor Bocage : chargé d'accueil

L'ODÉON

1 place du bicentenaire de la révolution
93290 Tremblay-en-France

RÉSERVATION

01 49 63 44 18

Par e-mail

CONSERVATOIRE

01 49 63 42 93

Par e-mail